Deutsche Asset
& Wealth Management

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DB Platinum Agriculture Euro
Catégorie d'actions: R1C-B (ISIN: LU0338689952), (WKN: A0NAWQ), (Devise: EUR)

un compartiment de DB Platinum. Le Fonds est géré par la société DB Platinum Advisors, membre du Deutsche Bank Group.*

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif est que votre investissement reflète la performance de l'Indice db Agriculture II EUR Index™ (et avant juin 2013, la performance de l'Indice Deutsche Bank Agriculture Euro Index™) (l'Indice). L'Indice est composé de contrats financiers destinés à acheter ou vendre des matières premières agricoles au prix fixé à terme (dénommés contrats à terme normalisés). Ces matières premières sont : le maïs, le blé, le soja, le sucre, le coton, le café et le cacao, chacun ayant une pondération spécifique dans l'Indice. La pondération des matières premières est rééquilibrée mensuellement pour ramener l'Indice aux pondérations spécifiées. Les contrats à terme normalisés sont sélectionnés par Deutsche Bank selon des règles de « Rendement optimum » et dans le cas du coton, de « Rendement optimum amélioré », qui cherchent dans chaque cas à minimiser les pertes potentielles et à maximiser les gains potentiels provenant du remplacement des contrats à terme normalisés sur le point d'expirer par des contrats expirant à une date ultérieure. L'effet des fluctuations du taux de change entre le Dollar et l'Euro est partiellement réduit dans l'Indice.

L'Indice est calculé sur la base du « rendement total » par ajustement quotidien afin d'ajouter le taux d'intérêt exigible correspondant aux bons du Trésor américains ayant un terme de 91 jours (dette publique américaine).

Des frais annuels de 1,1% sont déduits de l'Indice.

Pour atteindre l'objectif, le Fonds achètera des actions et/ou investira dans des dépôts en numéraire et conclura des contrats financiers (produits dérivés) avec Deutsche Bank portant sur ces actions et l'Indice, de manière à obtenir un rendement sur l'Indice.

Vos actions ne vous donnent droit à aucun dividende.

Vous avez le droit de demander sur une base quotidienne le rachat de votre investissement.

Profil de risque et de rendement

◀ Risque inférieur — Rendement potentiellement inférieur

Risque supérieur ▶ — Rendement potentiellement supérieur

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque et de rendement se calcule à l'appui de données historiques et ne représente pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque et de rendement peut évoluer dans le temps et ne constitue ni un objectif, ni une garantie.

La catégorie la plus faible (c.-à-d. la Catégorie 1) ne signifie pas sans risque.

Le Fonds relève de la Catégorie 6 du fait de la forte amplitude et de la fréquence des fluctuations des cours (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds.

Les risques supplémentaires qui ne sont pas couverts par la catégorie de risque et de rendement sont recensés ci-dessous.

Le Fonds n'investit pas directement dans les composants de l'Indice et ses rendements dépendront de la performance des actions et/ou des dépôts en numéraire et de celle des produits dérivés utilisés.

Le Fonds souscrira un produit dérivé avec une contrepartie (Deutsche Bank, à l'origine). Si la contrepartie est en défaut de paiement (en cas d'insolvabilité, par exemple), votre investissement risque de subir une perte.

Deutsche Bank et ses sociétés liées peuvent exercer plusieurs fonctions relatives au Fonds, telles que des fonctions de distribution, de contrepartie de produits dérivés, de promoteur de l'indice et de société de gestion, ce qui peut entraîner des conflits d'intérêts.

Le Fonds n'est pas garanti et votre investissement est exposé à des risques. La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse.

Le Fonds est exposé aux matières premières. Le cours des matières premières fluctue, entre autres, en fonction de certains facteurs économiques, comme l'évolution du rapport entre l'offre et la demande, les conditions climatiques et autres phénomènes naturels, les politiques agricoles, commerciales, budgétaires, monétaires et autres des gouvernements et d'autres événements imprévisibles susceptibles d'avoir une incidence sur votre investissement.

La composition de l'Indice n'est pas discrétionnaire et ne peut pas être ajustée pour tenir compte de l'évolution des circonstances du marché. Vous ne bénéficierez donc pas nécessairement de ces évolutions.

L'Indice peut également être sujet à des perturbations ou des modifications qui peuvent empêcher son calcul ou entraîner une modification de ses règles, de sorte que votre investissement risque de subir des pertes.

De plus amples informations sur les risques en général figurent à la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

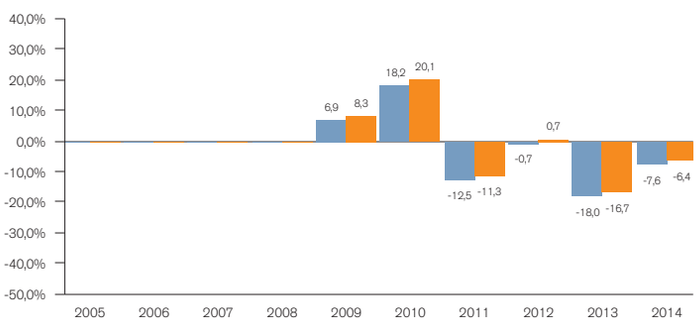
Frais exceptionnels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	2,00%
Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant son investissement (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement (frais de sortie) soit payé.	
Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice	
Frais courants	1,40%
Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximaux. Dans certains cas, ils peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir des explications à ce sujet auprès de votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'exercice clos en octobre 2014. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci excluent les frais de transaction du portefeuille et les commissions de performance, le cas échéant.

De plus amples informations sur les frais figurent à la section « Frais et Commissions » du prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Le Fonds a été lancé en 2008 et la catégorie d'actions a été lancée en 2008.
Les performances passées ont été calculées en EUR.

- Fonds
- Indice

La performance de l'Indice pour 2013 reflète la performance de l'indice Deutsche Bank Agriculture Euro Index™ jusqu'à juin 2013 et, à compter de cette date, la performance de l'indice db Agriculture II EUR Index™ .

Informations pratiques

Le dépositaire est RBC Investor Services Bank S.A.

Des exemplaires du prospectus, des derniers rapports annuels et des rapports semestriels ultérieurs (tous en anglais), ainsi que d'autres informations (y compris le tout dernier cours des actions) peuvent être obtenus gratuitement sur le site www.funds.db.com.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations. Certaines catégories d'actions peuvent toutefois ne pas être autorisées à la commercialisation dans votre juridiction. Le régime fiscal applicable au Fonds au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de DB Platinum ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

DB Platinum possède plusieurs fonds différents. L'actif et le passif de chaque fonds sont séparés en vertu de la législation. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis globalement pour DB Platinum. Vous pouvez échanger les actions de ce Fonds en actions d'autres fonds de DB Platinum. Des frais d'échange (le cas échéant) peuvent être prélevés pour cet échange. Pour de plus amples informations sur les modalités d'échange d'actions en actions d'autres fonds, veuillez consulter la section « Echange d'actions » du prospectus

**Le 30 avril 2015, la Société de gestion fusionnera avec et sera absorbée par DWS Investment S.A. Le 1er mai 2015, cette entité sera rebaptisée Deutsche Asset & Wealth Management Investment S.A.*
Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
DB Platinum Advisors et DWS Investment S.A. sont agréées au Luxembourg et réglementées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06-02-2015.